

1485  
À Monsieur E. Pittier

Hommage respectueux de l'auteur.

M. Pirouffet

**UNE  
SÉPULTURE PROTO-HISTORIQUE**

de la

**Citadelle Hallstattienne  
de Château-sur-Salins  
(Jura)**

PAR

**MAURICE PIROUTTET**  
DOCTEUR ÈS-SCIENCES



**ÉDITIONS**

DE LA

**REVUE DES MUSÉES**

Fouilles et Découvertes Archéologiques

**DIJON**

—  
1931

Bibliothèque Maison de l'Orient



112739

# Une Sépulture proto-historique

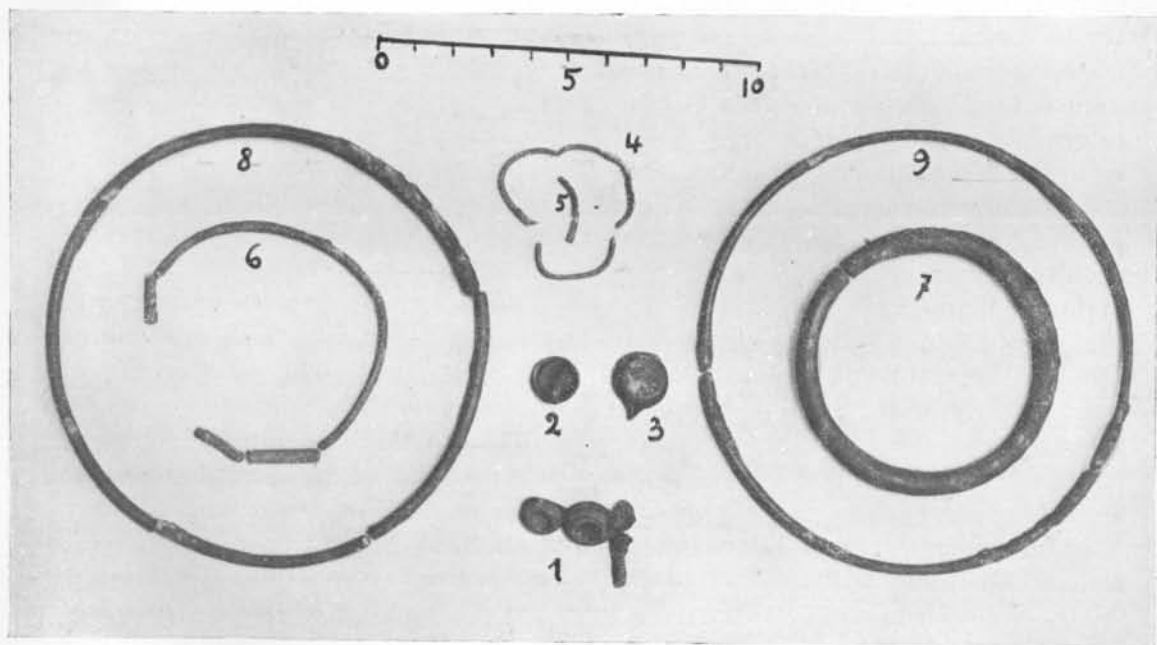
de la

## citadelle hallstattienne de Château-sur-Salins (Jura)

La citadelle hallstattienne de Château, que j'ai découverte il y a plus de trente ans, et où j'entrepris une série de fouilles dès 1906, m'avait bien montré, dans son intérieur, d'assez nombreuses sépultures d'âge carolingien, mais encore jamais aucune remontant à l'une des périodes préhistoriques pendant lesquelles l'emplacement avait été habité.

Dans ma campagne de fouilles de

gulièrement, par son caractère de tombe plate, avec les autres sépultures contemporaines de la région, toutes tumulaires sans exception. Elle se trouvait placée à 2<sup>m</sup> ou 3<sup>m</sup> dans l'intérieur de l'angle N W que forme la muraille romano-burgonde qui, sur les faces N et E, a remplacé les vieux remparts préhistoriques. La tombe consistait en une fosse creusée dans les couches du Halls-



1928, exécutée, ainsi que toutes celles que j'ai opérées depuis 1910, grâce à une subvention de l'Administration des Beaux-Arts (monuments préhistoriques), j'ai eu la chance de découvrir une sépulture datant de la phase la plus importante de l'occupation de cette citadelle, c'est-à-dire de la fin du Hallstatt III.

Cette sépulture, celle d'une femme plutôt âgée qu'adulte, contraste sin-

tatt III presque jusqu'à leur base. Au fond était étendu, sur le dos, le corps d'une femme, déjà d'un certain âge, recouvert par de très grosses pierres ; le haut du tronc, notamment, était chargé d'un énorme bloc que je pris d'abord pour la roche *in situ*. Les ossements, écrasés par les pierres, étaient en très mauvais état. Au cou était une fibule hallstattienne finale en bronze

(fig. n° 1) à double timbale et à ressort bilatéral très allongé et enroulé autour d'un axe en fer dont la rouille a altéré le ressort au point qu'il ne subsiste plus guère que d'un seul côté ; les timbales, peu élevées, ont leur face supérieure légèrement concave. Au voisinage, étaient deux petites calottes creuses, en bronze assez épais (fig. nos 2 et 3) à face supérieure plate et dont le bord est muni d'un appendice ou bandelette, replié en dessous chez l'une (fig. n° 2) ; il paraît s'agir ici de petites pendeloques ou plutôt, de pendants d'oreille. Sur le bassin, du côté gauche, était une boucle de ceinture, en bronze, fragmentée (fig. n° 4), avec son ardillon brisé à la base ; cet ardillon est un peu courbé (fig. n° 5). Le bras droit était replié ; l'avant-bras sur le ventre. Cet avant-bras possédait un bracelet, simple cercle de bronze, dont la tige, légèrement aplatie du côté interne, mesure 3<sup>mm</sup> sur 2<sup>mm</sup> (fig. n° 6) ; ce bracelet est brisé en plusieurs fragments. Au poignet gauche était un gros anneau torique, non fermé, en bronze, dont l'ouverture est large de 56 ou 57<sup>mm</sup> ; et dont le diamètre de la tige est de 6<sup>mm</sup> (fig. n° 7). Enfin, à chaque cheville, fait sans précédent dans la région, était un bracelet unique fait d'une tige de bronze légèrement aplatie sur la face interne et haute de 4<sup>mm</sup>, avec une épaisseur de 2<sup>mm</sup>,5 en moyenne. Ces anneaux de cheville (fig. nos 8 et 9), tous deux brisés, étaient fermés et leur tige offrait de très faibles renflements presque insensibles ; ils se rapprochent ainsi beaucoup du torques en bronze de mon tumulus n° 4 des Moidons, datant, lui, du La Tène I<sup>a</sup>. Le corps avait été placé la tête au SW et les pieds au N E.

La partie des couches archéologiques passant, non remaniée, au-dessus de la fosse sépulcrale, présentait, dans son mobilier, les mêmes caractères que la plus grande partie de celles de l'ensemble de la citadelle. A quelques décimètres de la fosse tumulaire, il y a été recueilli un petit tesson attique portant

un rameau d'olivier peint en noir sur le fond rouge. Le même niveau m'avait déjà donné, dans la campagne précédente, un certain nombre de fragments du même style attique à figures noires. L'âge de la sépulture se trouve ainsi fixé, sans ambiguïté, aux alentours de la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Cette sépulture est encore, là et dans toute la contrée, unique jusqu'à présent pour l'époque, tant par son caractère de tombe plate, que par son mobilier. Ce dernier, à part la fibule qui le date de l'extrême fin du Hallstattien, est totalement différent de ceux que nous rencontrons dans les sépultures synchroniques de la région, toutes tumulaires, sans aucune exception, du moins reconnue jusqu'à maintenant, dans nos sépultures du Hallstattien, ainsi que du La Tène I<sup>a</sup>. On peut donc conclure qu'il s'agit ici d'une femme d'un rang très élevé, dont le clan originel était différent de celui habitant la région et qui jouissait d'une importante considération ; elle devait vivre là à la suite d'une alliance scellée par son mariage avec un puissant chef indigène domicilié en cet endroit ; elle avait conservé le costume de son clan d'origine par suite de la situation suzeraine de ce dernier, et, en grande partie pour la même raison, avait été ensevelie suivant la coutume de ses pères. Ce serait pour la soustraire à des profanations possibles de la part d'ennemis et soit suivant son propre désir, soit suivant celui de ses proches, conjoint ou enfants, qu'elle aurait été inhumée dans l'intérieur même de la forteresse et au voisinage immédiat des habitations, malgré la crainte des revenants dont témoigne le quartier de roc placé sur la poitrine du cadavre. Il me semble que les faits observés ne peuvent guère s'expliquer d'une façon satisfaisante autrement que comme je viens de l'exposer.

Ainsi, cette femme aurait été le témoin vivant d'une alliance entre sa peu-

plade d'origine et celle dont le chef habitait à Château, et cette dernière aurait été soumise, en quelque sorte, à l'hégémonie ou au patronat de la première. Or, ceci se passait à l'époque où les rapports commerciaux, qu'ils aient été directs ou non, avec les colons grecs des côtes provençales étaient si actifs (la trouvaille de nombreux tessons helléniques à Château, en est la preuve (1) qu'il est tout à fait improbable que les colons grecs, toujours si curieux, aient ignoré le nom collectif du groupe de tribus alliées dont l'une possédait le camp de Château-sur-Salins ; il faut encore observer que ces rapports coïncident justement avec l'apparition des noms de Celtes et de Celtique chez les auteurs helléniques. Il est donc des plus probables que le nom de Celtes s'appliquait à l'ensemble des peuplades alliées dont faisait partie l'inhumée de Château. En tout cas, sa sépulture, étrange dans le milieu où elle s'est montrée, dénonce la venue, au voisinage, d'un nouvel élément de population. Nous constatons déjà, à ce moment, la présence récente, en Champagne, de tribus guerrières qui ont laissé, comme traces, le cimetière des Jogasses et quelques autres sépultures analogues à celles de ce dernier.

---

(1) Un niveau particulier du camp de Château a donné un nombre assez élevé de tessons de diverses coupes helléniques du style à figures noires associés à des fibules de l'extrême fin du Hallstattien et à des fibules identiques à certaines de celles du cimetière des Jogasses décrit par M. l'abbé Favret, fibules faites de trois pièces distinctes, à ressort bilatéral court, à arc décoré de corail, avec extrémité de l'étrier coudé à angle droit et terminé soit par une tête d'oiseau, soit, le plus fréquemment, par un petit plateau carré, orné d'incrustations de corail.

Un horizon encore plus élevé m'a donné, dans une certaine partie du camp, quelques tessons atiques du style à figures rouges, quelques-uns du début de cette technique, d'autres du style libre. Cet horizon, le plus élevé de ceux d'habitation du camp, m'a rendu, en outre, avec quelques fibules à timbales de la fin du Hallstattien, une belle fibule en fer se classant au La Tène I<sup>a</sup>. Deux autres fibules, en fer, du début du La Tène I<sup>a</sup>, ont été recueillies, au même niveau supérieur, sur d'autres points du camp.

D'après ses parures, la femme ensevelie à Château n'appartenait pas au groupe humain des Jogasses ; il faut en conclure que ce dernier n'est pas le seul nouveau venu, à ce moment là, sur le territoire de la Gaule orientale. Ce groupe des Jogasses, ainsi que j'ai tenté de le faire voir (2), a du contribuer à la formation de ce qui a constitué les Celtes des auteurs les plus anciens ayant écrit ce mot. Il apparaît maintenant que ce groupe des Jogasses n'a pas été le seul ayant pris une part notable à la formation de la nationalité celtique et que d'autres immigrants y ont également participé, auxquels il faut probablement restituer le nom de Celtes.

En tout cas, contrairement à ce que j'ai cru jadis, le nom de Celtes ne me paraît pas avoir été, primitivement, celui de notre groupe indigène franco-comtois du Hallstatt III. Ce groupe là, par son costume féminin paraissant, comme chez les Germains, constitué d'un court sayon laissant le bas des cuisses à découvert (comparer le costume de quelques femmes figurées sur une urne hallstattienne de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie. Cf. S. Reinach : *La Situle de Kuffarn*, « L'Anthropologie », 1893, fig. 10), par le port, chez quelques hommes, de guêtres ou hou-seaux, ainsi que par l'usage, beaucoup plus fréquent, du coutelas que de l'épée à deux tranchants, comme le montrent les résultats de mes fouilles à Château, paraît devoir être rattaché, de préférence, à l'ensemble qui a, plus tard, donné naissance aux nations germaniques. Notre groupe hallstattien franco-comtois à plaques de ceinture avait alors été définitivement détaché de l'ensemble protogermanique, pour se fondre dans ce qu'allait constituer les Celtes des auteurs anciens (3).

---

(2) M. PIROUTET : *Encore quelques mots sur les Celtes*, in *Revue des Musées et Collections Archéologiques* 1928.

(3) Peut-être bien distincts de ceux qui, à cette époque, parlaient les langues qui ont donné nais-



En résumé, l'existence de la sépulture, ici en question, de la montagne de Château, vient nous démontrer la présence, dans le voisinage, au Hallstattien tout-à-fait final ou Jogassien, de nouveaux venus dont l'influence était considérable et qui paraissent avoir alors exercé une sorte d'hégémonie sur les peuplades habitant nos contrées.

Ces premiers Celtes me paraissent n'être que l'avant-garde des Marniens proprement dits.

Jusqu'ici, par Celtes, j'entends uniquement les peuplades soit se dénommant ainsi elles-mêmes, soit ainsi désignées par les auteurs qui, les premiers, nous font connaître ce nom (Hécatee, Hérodote).

Il est, néanmoins, infiniment probable que des ancêtres de ces Celtes, ou, du moins, quelques groupes humains parlant des dialectes se rattachant aux langues dites celtiques sont déjà, très anciennement, venus chercher un établissement dans nos contrées. Je n'en veux, ici, retenir pour preuve que la ressemblance du nom local de la serpette avec un nom irlandais de la lune. La serpette, dans le vignoble arboisien et salinois, tout au moins, porte le nom de loïrot, lórot, loüet, lâret et est, également, couramment désignée sous le seul autre nom de lune (1); il semble

sance à celles qualifiées « *bessif* », de nos jours, du nom de celtiques.

(1) Le mot « *goy* » (prononcer « *gouët* ») est réservé pour la serpe à couper le bois et à émonder les arbres, appelée également « *lune* ». La grande serpe à long manche pour émonder les haies

très proche de l'irlandais « *loir* », généralement *lorach*, désignant la lune.

Or, l'outil de la haute antiquité qui a, avec la serpette, le plus de ressemblance, est la faucille de l'Age du Bronze. Il n'a pu recevoir son nom que de populations agricoles, par suite foncières, et non pas des minorités aristocratiques dominatrices qui se sont succédées sur notre sol dès avant la fin de l'Age du Bronze. En tout cas, il apparaît bien que ce mot, désignant un instrument agricole, n'a pu être importé à une phase récente de l'Age du Bronze non plus qu'à l'Age du Fer, où l'on ne constate plus que l'installation d'aristocraties guerrières. Par suite, c'est donc, au moins, à l'Age du Bronze que remonte l'établissement, dans nos contrées, d'un premier groupe humain qui y parla un dialecte celtique. Toutefois, en terminant, j'appellerai l'attention sur le fait qu'il ne faut pas confondre les Celtes de la Linguistique avec ceux de l'Histoire, ces derniers n'ayant jamais compris parmi eux la totalité des premiers, comme le tend malencontreusement à faire admettre une confusion toute moderne.

Maurice PIROUTET

Docteur-ès-Sciences

Correspondant de la Commission  
des Monuments Historiques  
(Section préhistorique) Assis-  
tant de Géologie Appliquée à  
l'Université d'Alger.

est le « *goyard* ». La faucille à moissonner, très grande et pas comparable, du tout, à la faucille de l'Age du Bronze, porte le nom de « *volant* ».

(Extrait de la *Revue des Musées, fouilles et découvertes archéologiques*, n° 33, 1931)